

Stage syndical : Intervenir en conseil d'administration

- Quel rôle ?
- Comment intervenir ?

Jeudi 18 octobre 2012 de 9h à 16h30
Maison des Syndicats
5 boulevard Clemenceau, Bourges

Autorisation d'absence avant le 18 septembre.

Ce stage est ouvert à tous, syndiqués ou non.

Le stage sera animé par un militant du secteur juridique du SNES-FSU.

Pour vous inscrire, vous devez :

- Retirer auprès du secrétariat de votre établissement le formulaire de demande de congé pour formation syndicale,
- Indiquer « organisé par le SNES-FSU, sous l'égide de l'IRHSES » et le **déposer au secrétariat avant le 18 septembre,**
- Vous inscrire par mail au SNES du Cher, snes18@orleans.snes.edu en indiquant votre nom, prénom, l'établissement d'exercice, votre mail et si vous souhaitez participer au repas commun.

La section académique remboursera les frais de déplacement et de restauration des collègues syndiqués. ATTENTION ! Il n'y a pas de convocation préalable à fournir, une attestation de présence sera remise aux stagiaires à l'issue de la journée.